

RAPPORT D'ESSAI

Qualité de l'Air Mesure des concentrations de NO₂ et de SO₂

Réalisé par

BUREAU VERITAS

685, Rue Georges Claude CS 60401 13591 AIX EN PROVENCE CEDEX 03 Pour

VALE NOUVELLE CALEDONIE

SITE DE GORO 98800 MONT DORE Nouvelle Calédonie

Rapport N°: 003984-2118999/16/3/1indice 0





A l'attention de Yann VESSILLER

Rapport N° 003984-2118999/16/3/1 Signataire du rapport : Bertrand SIMON

le: 04/06/2012

RAPPORT D'ESSAI

Qualité de l'Air Mesure des concentrations de NO₂ et de SO₂

Période du : 2 au 20 Avril 2012

Lieu d'intervention : Site de Goro et sa périphérie

Suivi documentaire:

Indice	Date	Emetteur	Commentaires
0	04/06/12	B.SIMON	Edition du document
1			
2			

Ce rapport comporte 31 pages.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale

N°rapport : 2118999/16/3/1 indice 0				
date 04/06/12				
Page 2 / 31				

Réf. : EV-RA-1Rap V9.11 Copyright Bureau Veritas –09/2011



1.	SYNTHESE DES RESULTATS	4
	VALEURS DE REFERENCES ET COMMENTAIRES SUR LES RESUL	
3.	OBJET DE LA MISSION	9
4.	PLAN D'ECHANTILLONNAGE	9
<u>Ech</u>	hantillonnage spatial :	9
<u>Ech</u>	hantillonnage temporel :	11
5.	ACTIVITE DU SITE	12
6.	DONNEES METEOROLOGIQUES	12
7.	CONDITIONS DE MESURAGE ET VALIDITE DES ESSAIS	13
8.	METHODOLOGIE	15
9.	ANNEXES	
	ANNEXE 1 – FICHES TECHNIQUES ECHANTILLONNEURS	
	ANNEXE 2 – IMPLANTATION DES ECHANTILLONNEURS	
	ANNEXE 3 – DONNEES METEOROLOGIQUES	



1. SYNTHESE DES RESULTATS

Synthèse des résultats des mesures réalisées sur la période du 2 au 20 Avril 2012 :

Les mesures par échantillonnage passif permettent de connaître les valeurs moyennes des concentrations en polluants correspondant à la période d'exposition.

Les résultats suivants sont issus des concentrations moyennes par polluant et par site de mesure fournis

par le laboratoire d'analyse. Il s'agit des données brutes.

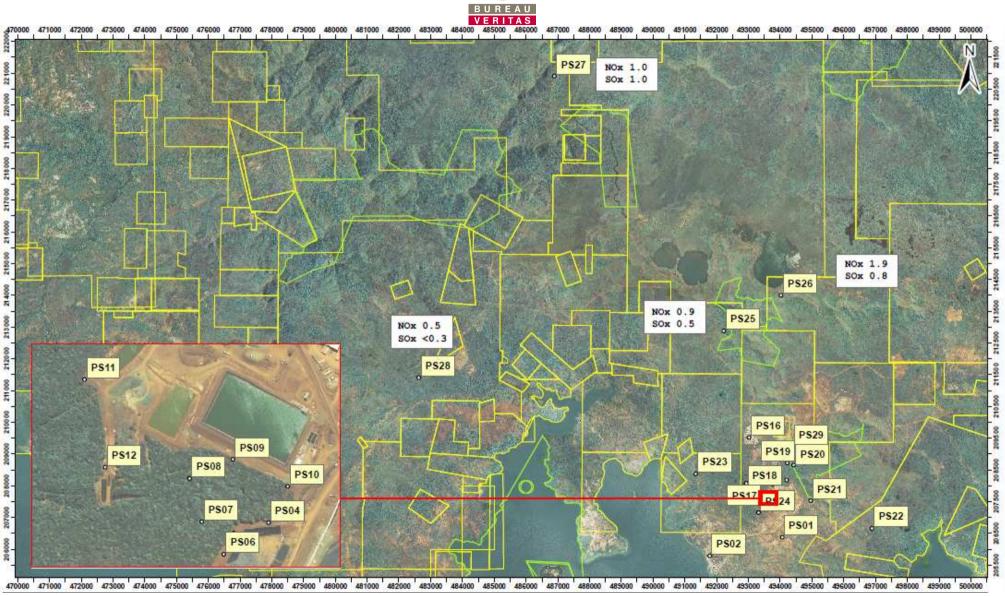
Identification point de	NO2	SO2	
mesure	Concentration (en µg/m3)	Concentration (en µg/m3)	
PS 1	1.3	0.6	
PS 2	2.0	0.7	
PS 3	3.4	1.6	
PS 4	3.9	1.4	
PS 5	3.3	1.4	
PS 6	3.7	1.5	
PS 7	3.1	2.4	
PS 8	3.9	2.6	
PS 9	6.1	5.2	
PS 10	4.4	3.2	
PS 11	9.4	18.3	
PS 12	6.1	3.5	
PS 13	5.5	7.2	
PS 14	2.1	0.6	
PS 15	4.1	6.9	
PS 16	3.5	1.9	
PS 17	12.5	27.6	
PS 18	12.3	32.6	
PS 19	1.2	0.6	
PS 20	1.1	0.9	
PS 21	1.8	1.9	
PS 22	1.8	1.9	
PS 23	4.9	6.7	
PS 24	7.5	0.3	
PS 25	0.9	0.5	
PS 26	1.9	0.8	
PS 27	1.0	1.0	
PS 28	0.5	<0.3	
PS 29	1.4	1.0	
Blanc	<0.4	<0.3	

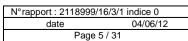
Représentations spatiales des résultats des mesures réalisées sur la période du 2 au 20 Avril 2012 :

Les différents résultats présentés sur les cartes sont exprimés en µg/m3.

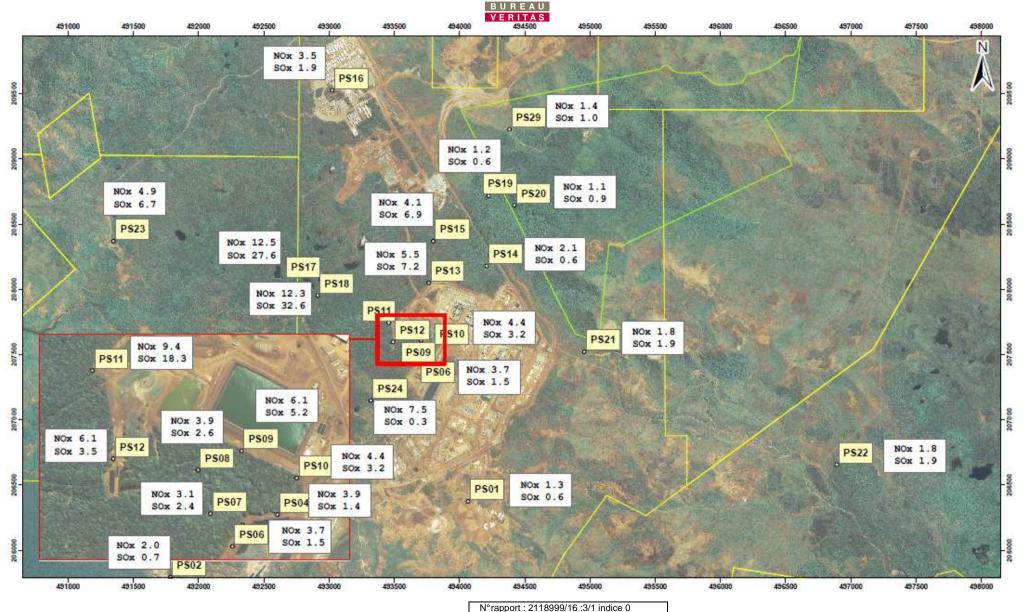
N°rapport : 2118999/16 :3/1 indice 0				
date	04/06/12			
Page 4 / 31				











date

Page 6 / 31

04/06/12



2. VALEURS DE REFERENCES ET COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS DES ESSAIS

Valeurs de références :

Votre activité de production de Nickel est concernée par l'arrêté d'autorisation sur les installations classées pour la protection de l'environnement n°1467-2008/P S du 9 Octobre 2008.

Cet arrêté impose une surveillance de la qualité de l'air par le biais d'un réseau de stations de mesures en continues, et il définit les valeurs de références qui lui sont applicables.

Ces valeurs de références sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

	Dioxyde d'azote (NO2)	Dioxyde de soufre (SO2)
Objectif de qualité	Moyenne annuelle : 40 μg/m3	Moyenne annuelle : 50 μg/m3
Seuil de recommandation et d'information	Moyenne horaire : 200 μg/m3	Moyenne horaire : 300 μg/m3
Seuil d'alerte	Moyenne horaire : 400 ou 200 µg/m3 le jour ou le lendemain d'un dépassement du seuil de recommandation	Moyenne horaire : 500 μg/m3 (3 heures consécutives)
Valeurs limites pour la protection de la santé humaine - Centile 99,8 : 200 μg/m3 moyenne horaire Moyenne annuelle : 40 μg/m3.		- Centile 99,7 : 350 µg/m3 moyenne horaire. - Centile 99,2 : 125 µg/m3 moyenne journalière.
Valeurs limites pour la protection de la végétation /des écosystèmes	-Moyenne horaire : 400 μg/m3. -Moyenne annuelle : 30 μg/m3.	-Centile 99,9 : 570 µg/m3 moyenne horaire. - Moyenne horaire : 230 µg/m3. - Moyenne annuelle : 20 µg/m3.

N°rapport : 2118999/16/3/1 indice 0
date 04/06/12
Page 7 / 31



Commentaires sur les résultats des essais :

L'échantillonnage passif ne permet pas de comparer les niveaux mesurés aux seuils et valeurs de référence du fait de méthodes de calculs et d'unités d'expression de résultats différentes. Néanmoins, les résultats des mesures qui font l'objet de ce rapport sont comparés à titre indicatif aux valeurs de références issues de l'arrêté.

Polluants	Identification du ou des points d'échantillonnages	Commentaire
Dioxyde de	PS17 et PS18	Pour ces points d'échantillonnages, la moyenne des concentrations sur une période d'exposition de 18 jours dépasse la valeur moyenne annuelle de l'objectif de qualité
soufre (SO2)	Réseau d'échantillonneurs passifs (de PS1 à PS29 hors PS17 et PS18)	Aucun dépassement des valeurs de références n'a été constaté.
Dioxyde d'azote (NO2)	Réseau d'échantillonneurs passifs (de PS1 à PS29)	Aucun dépassement des valeurs de références n'a été constaté.

N°rapport : 2118999/16 :3/1 indice 0 date 04/06/12 Page 8 / 31



3. OBJET DE LA MISSION

A la demande de VALE NOUVELLE CALEDONIE, Bertrand SIMON de Bureau Veritas a procédé à une campagne de prélèvement et d'analyse d'air ambiant.

En complément de son réseau de stations de surveillance en continue de la qualité de l'air, VALE a souhaité densifier son maillage de suivi en installant des systèmes d'échantillonnages passifs.

Des tubes à diffusion ont été positionnés en différents endroits sur le site et dans sa périphérie afin de permettre la quantification du NO_2 et du SO_2 présents dans l'air.

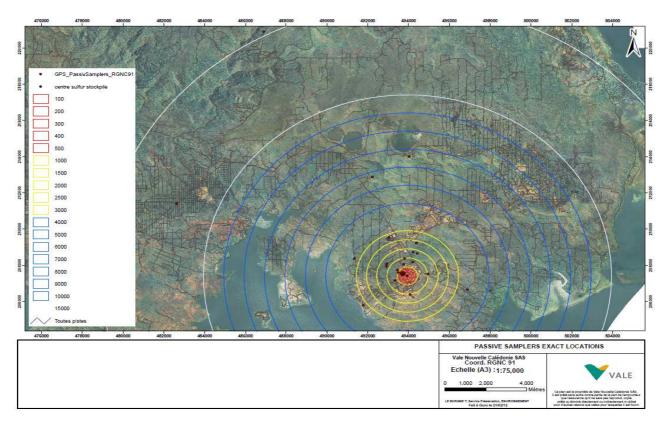
Cette mission a pour but de vérifier l'impact des retombées atmosphériques des installations sur l'environnement.

4. PLAN D'ECHANTILLONNAGE

Echantillonnage spatial:

Nous avons disposé 29 systèmes d'échantillonnage sur le site et dans sa périphérie. Les points d'implantation ont été définis en concertation avec les intervenants de la société VALE.

La carte ci-dessous présente l'ensemble des points de mesures et donne une vue d'ensemble du maillage réalisé.



Les cartes précisant les emplacements des différents points sont jointes en annexe.

N°rapport : 2118999/16	:3/1 indice 0
date	04/06/12
Page 9 /	/ 31



Récapitulatif des coordonnées GPS des différents points ainsi qu'un descriptif succin des conditions d'implantations :

Identification point de	COORDONNEES GPS		Conditions d'Implantation
mesure	X	Υ	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
PS 1	-22.343130	166.913160	dégagé sur poteau à 1.8m
PS 2	-22.348510	166.891020	dégagé sur arbre à 1.8m
PS 3	-22.332680	166.910390	lisière forêt sur poteau à 1.8m
PS 4	-22.332940	166.910170	dégagé sur arbre à 1.8m
PS 5	-22.333100	166.909610	dégagé sur poteau à 1.8m
PS 6	-22.333420	166.909450	dégagé sur poteau à 1.8m
PS 7	-22.332930	166.909090	Cîme arbre (poulie)
PS 8	-22.332280	166.908890	Cîme arbre (poulie)
PS 9	-22.331990	166.909590	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 10	-22.332390	166.910480	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 11	-22.330800	166.907180	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 12	-22.332120	166.907520	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 13	-22.328020	166.910130	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 14	-22.326830	166.914430	Cîme arbre (poulie)
PS 15	-22.325130	166.910460	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 16	-22.314740	166.902860	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 17	-22.327810	166.902070	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 18	-22.328940	166.901890	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 19	-22.321970	166.914570	Cîme arbre (poulie)
PS 20	-22.322610	166.916490	Cîme arbre (poulie)
PS 21	-22.332720	166.921740	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 22	-22.340440	166.940580	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 23	-22.325250	166.886670	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 24	-22.336180	166.905900	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 25	-22.284480	166.894940	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 26	-22.274290	166.912380	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 27	-22.212300	166.842800	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 28	-22.298330	166.801880	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 29	-22.317360	166.916080	lisière forêt sur arbre à 1.8m



Echantillonnage temporel:

Les durées d'exposition des supports de prélèvements sont indiquées dans le tableau suivant :

Identification point de mesure	Date et heu	re de début	Date et heure de fin		Durée d'exposition (en minutes)
PS 1	02/04/2012	08:30	20/04/2012	08:26	25916
PS 2	02/04/2012	08:40	20/04/2012	08:36	25916
PS 3	02/04/2012	09:18	20/04/2012	09:15	25917
PS 4	02/04/2012	09:20	20/04/2012	09:19	25919
PS 5	02/04/2012	09:22	20/04/2012	09:24	25922
PS 6	02/04/2012	09:24	20/04/2012	09:29	25925
PS 7	02/04/2012	09:30	20/04/2012	09:34	25924
PS 8	02/04/2012	09:35	20/04/2012	09:39	25924
PS 9	02/04/2012	09:39	20/04/2012	09:42	25923
PS 10	02/04/2012	09:42	20/04/2012	09:46	25924
PS 11	02/04/2012	09:50	20/04/2012	09:53	25923
PS 12	02/04/2012	09:55	20/04/2012	09:58	25923
PS 13	02/04/2012	10:00	20/04/2012	10:05	25925
PS 14	02/04/2012	10:12	20/04/2012	10:13	25921
PS 15	02/04/2012	10:26	20/04/2012	10:20	25914
PS 16	02/04/2012	11:15	20/04/2012	11:45	25950
PS 17	02/04/2012	10:56	20/04/2012	10:30	25894
PS 18	02/04/2012	11:03	20/04/2012	10:33	25890
PS 19	02/04/2012	11:33	20/04/2012	11:57	25944
PS 20	02/04/2012	11:43	20/04/2012	12:07	25944
PS 21	02/04/2012	07:43	20/04/2012	08:00	25937
PS 22	02/04/2012	07:53	20/04/2012	08:10	25937
PS 23	02/04/2012	07:32	20/04/2012	07:50	25938
PS 24	02/04/2012	08:58	20/04/2012	08:49	25911
PS 25	02/04/2012	12:02	20/04/2012	13:48	26026
PS 26	02/04/2012	13:11	20/04/2012	12:30	25879
PS 27	02/04/2012	14:51	20/04/2012	14:14	25883
PS 28	02/04/2012	07:10	20/04/2012	07:25	25935
PS 29	02/04/2012	14:01	20/04/2012	13:15	25874
Blanc	-	-	-	-	0

N°rapport : 2118999/16 :3/1 indice 0			
date 04/06/12			
Page 11 / 31			



5. ACTIVITE DU SITE

Conditions de marche durant les essais :

En raison de l'arrêt technique annuel, les différentes unités de l'usine ont été arrêtées de façon progressive sur la période d'exposition.

Les dates d'arrêts ne nous ont pas été communiquées.

Evènements particuliers durant les essais :

Aucun évènement particulier n'est à signaler sur la période d'exposition des échantillonneurs.

6. DONNEES METEOROLOGIQUES

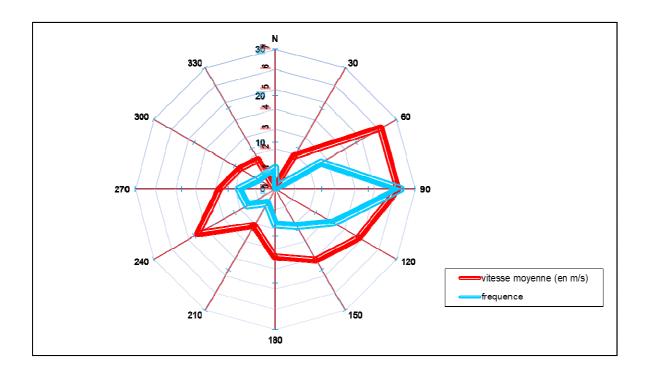
Les conditions météorologiques jouent un rôle important dans la dispersion spatiale et temporelle des polluants présents dans l'air.

La pluviométrie, la vitesse et la direction du vent, sont les paramètres susceptibles d'être les plus influents pendant la période d'exposition des échantillonneurs.

Les données météorologiques ont été fournies par la société VALE.

Elles sont issues de la station météorologique installée au sein de l'usine.

Direction et vitesse des vents :



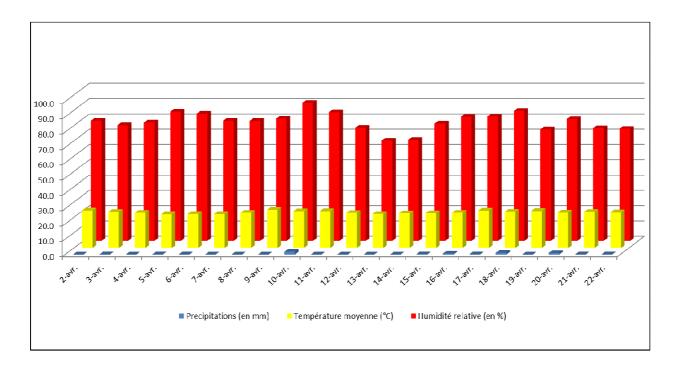
N°rapport : 2118999/16 :3/1 indice 0
date 04/06/12
Page 12 / 31



Les vents dominants sur la période ont été essentiellement de secteurs Est à Sud-Est.

50 % des vents relevés ont été faibles avec des vitesses inférieures à 4,5 m/s (inférieurs à 9 nœuds). 50 % des vents relevés ont été moyens à forts avec des vitesses moyennes supérieures à 4,5 m/s. La vitesse moyenne horaire maximale enregistrée sur la période était de 9,9 m/s.

Pluviométrie, température et hygrométrie :



Le cumul des précipitations sur la période est bien inférieur aux normales de saison, il est de 5.8 mm. La température moyenne sur la période est de 23,2°C et l'humidité relative moyenne est de 78 %.

7. CONDITIONS DE MESURAGE ET VALIDITE DES ESSAIS

N°rapport : 2118999/16 :3/1 indice 0
date 04/06/12
Page 13 / 31



Spécifications techniques		résultats mesurages	Commentaires	
Support SO2	Gamme de mesure	1-150 μg/m3	de < à 0.3 à 32.6 μg/m3	1 point d'échantillonnage présente des concentrations inférieures à la limite de détection. Cette absence de détection est liée à l'éloignement. Les autres échantillonneurs présentent des concentrations dans la gamme de détection des supports de prélèvements.
	Durée exposition	14 à 28 jours	18 jours	La durée d'exposition est conforme à la recommandation du laboratoire.
Support	Gamme de mesure	1-200 μg/m3	de 0.5 à 12.5 μg/m3	L'ensemble des échantillonneurs présentent des concentrations supèrieures à la limite de détection avec des niveaux relativement faibles.
NO2	Durée exposition	7 à 28 jours	18 jours	La durée d'exposition est conforme à la recommandation du laboratoire.
	Vent	< 10 % si < à 4.5 m/s	Moyennes journalières comprises entre 1.4 et 7.3 m/s	Une étude technique réalisée par le fournisseur des supports montrent que l'influence de la vitesse du vent est < à 10 % pour les tubes NO2 et < à 15 % pour les tubes SO2 jusqu'à 10m/s.
	Température	aucune entre 10 et 30°c	Moyennes journalières comprises entre 22.0 et 24.8 °C	Les températures mesurées pendant la période d'exposition sont comprises dans la gamme d'utilisation préconisée par le laboratoire. La température n'a pas d'influence sur les résultats.
Influences externes	Humidité	aucune entre 20 et 80 %	Moyennes journalières comprises entre 65 et 90 %	L'humidité moyenne sur la période est de 78%. Le laboratoire Passam a réalisé une étude de l'influence de l'humidité sur des supports de prélèvements de NO2. Les tests ont été réalisés sur la gamme usuelle d'utilisation des supports : de 20 à 80% d'humidité. Les résultats ont montré que le taux d'humidité n'avait aucune influence sur les résultats. De ce fait, nous pouvons estimer qu'un taux d'humidité > à 80% peut avoir une influence négligeable voir nulle sur les concentrations mesurées. Par mesure de précaution, nous évaluons cette influence à moins de 10 %.

Les conditions de mesurage respectent les préconisations du fournisseur des supports de prélèvements.

En l'état actuel des résultats des mesurages, la durée d'exposition des échantillonneurs ne sera pas modifiée car nous avons obtenu des résultats significatifs sur une durée d'exposition de 3 semaines en période d'arrêts de certaines unités de l'usine.

Réduire la durée d'exposition ne permettrait pas d'atteindre les limites de quantifications du laboratoire.

Augmenter la durée ferait courir le risque de sortir de la gamme d'utilisation des échantillonneurs en cas de fonctionnement normal des différentes unités.

Les résultats des prochaines campagnes de mesures permettront d'ajuster la durée d'exposition.

N° rapport : 2118999/16/3/1 indice 0

date 04/06/12

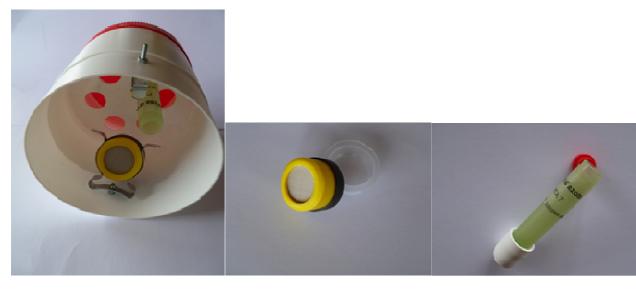
Page 14 / 31



8. METHODOLOGIE

Les systèmes d'échantillonnages utilisés sont composés d'une enveloppe plastique et deux tubes d'absorption spécifiques pour le piégeage des polluants recherchés : SO2 et NO2.

Ce montage permet la circulation de l'air et conserve les tubes de prélèvements à l'abri des intempéries.



Système d'échantillonnages

Tube passif SO2

Tube passif NO2

Les systèmes ont été positionnés à une hauteur voisine de 2 m du sol sur des supports présents dans l'environnement : arbre ou poteau de clôture.

Seuls les échantillonneurs des points : PS7, PS8, PS14, PS19 et PS 20, ont été positionnés à la cime d'arbre. Leur mise en place est assurée par l'intermédiaire d'une corde et de poulies.



N°rapport : 2118999/16/3/1 indice 0
date 04/06/12
Page 15 / 31



La fourniture des tubes ainsi que leurs analyses ont été assurées par le laboratoire PASSAM AG qui se situe en Suisse.

Tableau récapitulatif présentant la méthodologie et les appareils mis en œuvre pour la réalisation des essais présentés :

PARAMETRES RECHERCHES	METHODES ET APPAREILLAGES	GAMME DE MESURE
SO ₂	Tube diffusion passive Temps d'exposition : 2 à 4 semaines Débit échantillonnage : 11,9 ml/min Voir fiche technique en annexe	0.5 – 240 μg/m3
NO2	Tube diffusion passive Temps d'exposition : 1 à 4 semaines Débit échantillonnage : 0,8536 ml/min Voir fiche technique en annexe	1 – 200 μg/m3



9. ANNEXES

ANNEXE 1 – FICHES TECHNIQUES ECHANTILLONNEURS

ANNEXE 2 – IMPLANTATION DES ECHANTILLONNEURS

- Implantation : PLAN LARGE

Implantation : USINE

- Identification : PLAN LARGE

Identification : USINE et FORET NORD

- Identification : USINE

- Identification : ZOOM BASSIN USINE

ANNEXE 3 – DONNEES METEOROLOGIQUES

ANNEXE 4 – RESULTATS LABORATOIRE

N°rapport : 2118999/16 :3/1 indice 0 date 04/06/12 Page 17 / 31

Réf.: EV-RA-1Rap V9.11 Copyright Bureau Veritas –09/2011



ANNEXE 1 – FICHES TECHNIQUES ECHANTILLONNEURS

Fiche Technique Tube SO2:

Débit de prélèvement [3]	11.9 ml/min à 20°C 1 – 150 μg/m³ 2 – 4 semaines					
zone de fonctionnement normal						
Durée d'échantillonnage						
Limite de détection	0.2 μg/m³ pou	ır une exposition mensuelle				
Influences expternes : vitesse du vent température humidité	l'influence < 10% po 4.5 m/sec avec boîte pas d'influence entre pas d'influence entre	e entre 10 et 30°C				
Stockage	avant l'utilisation: après l'utilisation:	24 mois 6 mois				
Interférendes	non connu					
Incertitude élargie *	22.1 %	au niveau de 20 µg/m³				
	100					

* selon GUM; réserve de modifications

revisé 5,1,2012

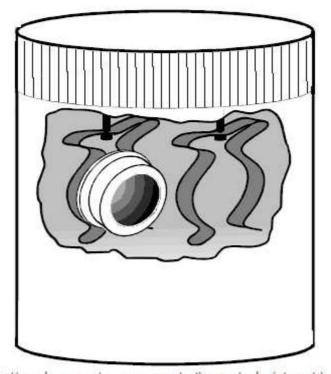


Echantillonneur à membrane en téflon pour la mesure du dioxyde de soufre

N° rapport : 2118999/16 :3/1 indice 0								
date 04/06/12								
Page 18	3 / 31							



L'échantillonneur passif pour la mesure du dioxyde de soufre repose sur le principe de la diffusion passive des molécules de dioxyde de soufre sur un milieu absorbant, dans ce cas un mélange de carbonate de potassium et de glycérine [1]. Il consiste en un tube de polypropylène avec une ouverture de 20 mm de diamètre. Pour diminuer l'influence du vent on place une membrane que l'on soutient par un treillis en fil de fer. Un dispositif de suspension est conseillé pour la protection de l'échantillonneur contre les intempéries et pour réduire l'influence du vent.



Système de suspension comme protection contre les intempéries

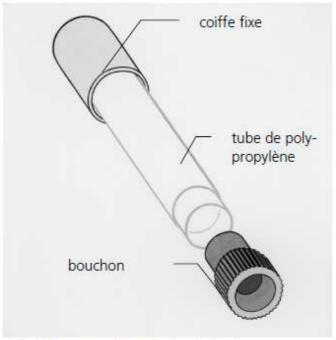
La quantité de dioxyde de soufre absorbée est proportionnelle à sa concentration dans l'environnement. Après un temps d'exposition d'une semaine à un mois, on extrait la quantité totale de dioxyde de soufre que l'on mesure par chromatographie ionique.

N°rapport : 2118999/16 :3/1 indice 0
date 04/06/12
Page 19 / 31



Fiche Technique Tube NO2:

Débit de prélèvement	0.8536 ml/min à 9°C 0.7340 ml/min avec membrane modifié par LANUV Allemagne					
Zone de fonctionnement normal	1 – 200 μg/m³					
Durée d'échantillonnage	1 – 4 semaines					
Limite de détection	0.2 µg/m³ pour une exposition mensuelle					
Influences externes : vitesse du vent température humidité	l'influence < 10% pour un de vent vitesse inférieur 4.5 m/sec avec boîte à protection route à grand traffic membrane recommendé pas d'influence entre 5 et 4 pas d'influence entre 20 et 8					
Stockage	avant l'utilisation: 24 mo après l'utilisation: 4 mo					
Interférences	pas d'interférences avec le monoxyde d'azote, dioxyde de soufre et l'ozone. PAN interfère [4]					
Incertitude élargie *	18.8 % au niveau de 40 μg/r					
* selon GUM; réserve de modifications	revisé 5.1.2012					



Echantillonneur passif pour le dioxyde d'azote

N°rapport : 2118999/16 :3/1 indice 0								
date 04/06/12								
Page 20 / 31								



L'échantillonneur passif pour la mesure du dioxyde d'azote est basé sur le principe de la diffusion passive de molécules de dioxyde d'azote sur un absorbant, le triéthanolamine. Les échantillonneur utilisés consistent en un tube de polypropylène de 7.4 cm de long et de 9.5 mm de diamètre [1]. Pour la protection de l'échantillonneur contre les intempéries de même que pour diminuer l'influence du vent, un dispositif spécifique de protection est conseillé.

La quantité de dioxyde d'azote absorbée par l'absorbant est proportionnelle à sa concentration dans l'environnement. Après une exposition donné (1 jour à 2 semaines) la quantité totale de dioxyde d'azote est extraite et déterminée par colorimétrie à 540 nm selon la réaction de Saltzmann.



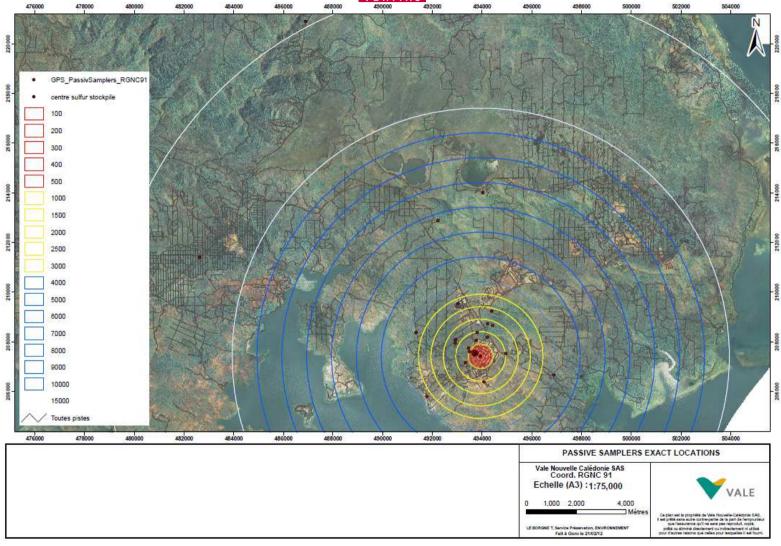
Système de protection contre les intempéries



ANNEXE 2 – IMPLANTATION DES ECHANTILLONNEURS

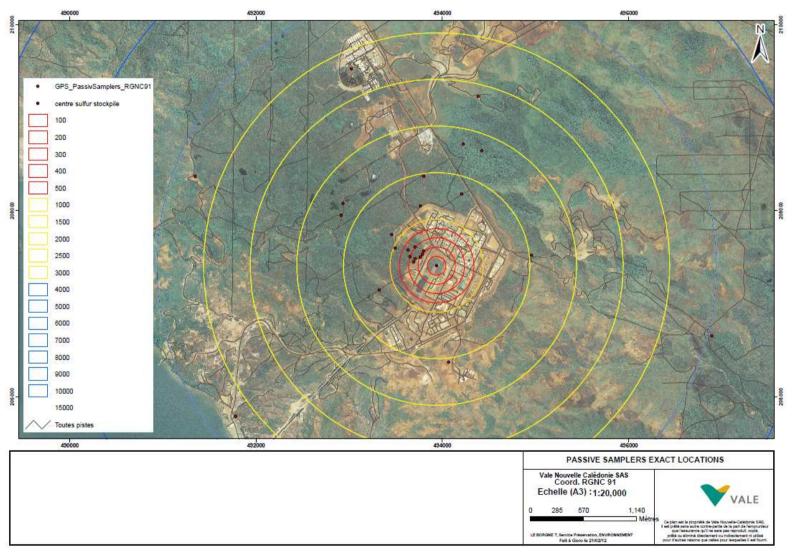
N°rapport : 2118999/16 :3/1 indice 0 date 04/06/12 Page 22 / 31

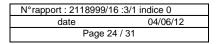




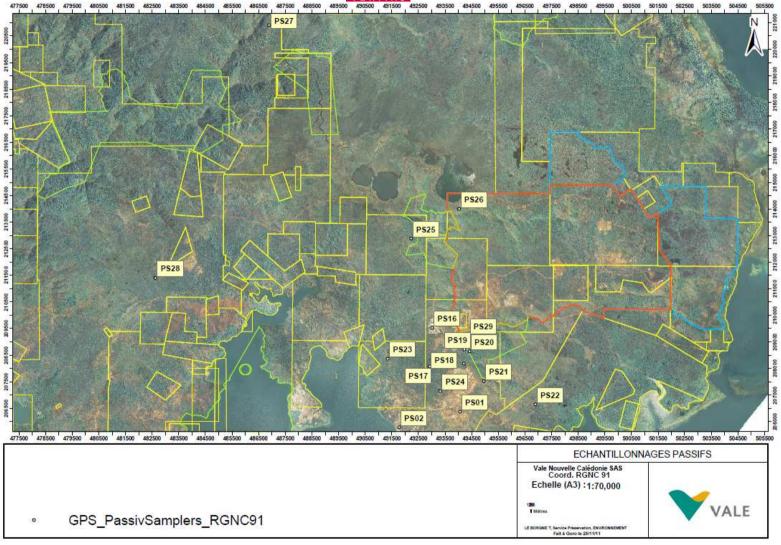
N°rapport : 2118999/16/3/1 indice 0 date 04/06/12 Page 23 / 31







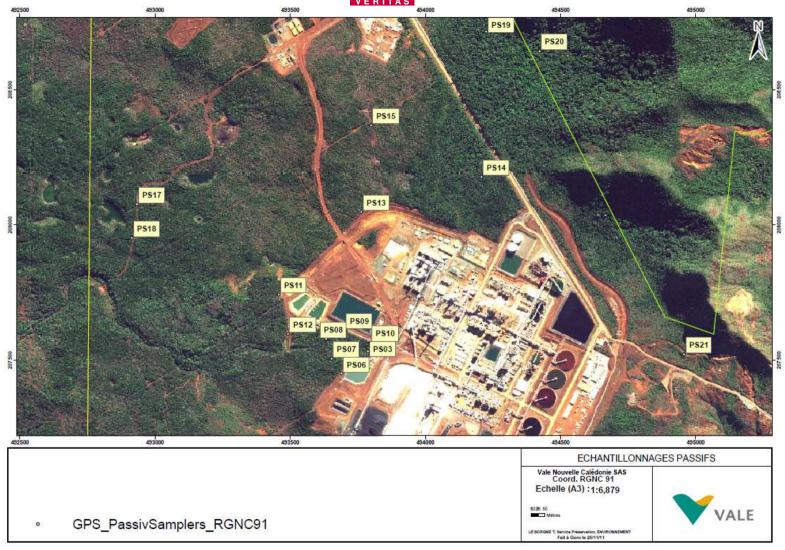




N°rapport : 2118999/16 :3/1 indice 0								
date 04/06/12								
Page 2	25 / 31							

Réf. : EV-RA-1Rap V9.11 Copyright Bureau Veritas –09/2011

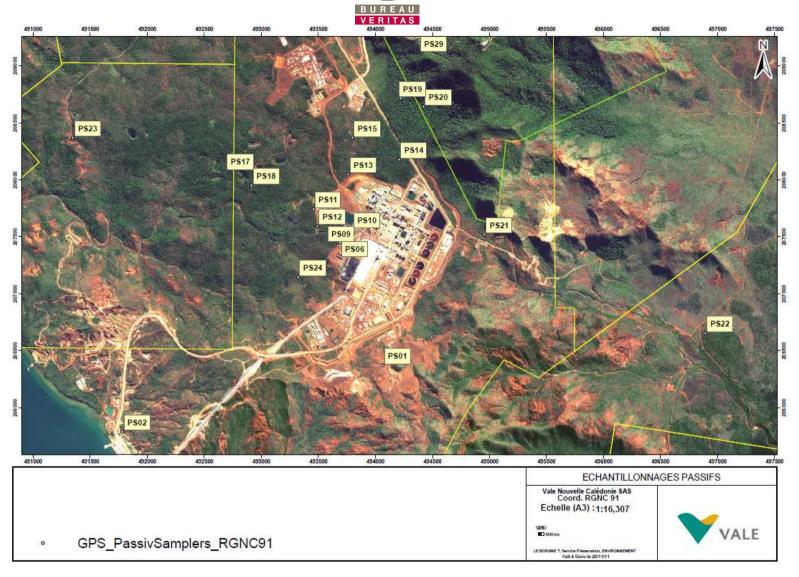




N°rapport : 2118999/16 :3/1 indice 0							
date 04/06/12							
Page 26 / 31							

Réf. : EV-RA-1Rap V9.11 Copyright Bureau Veritas –09/2011





N°rapport : 2118999/16 :3/1 indice 0								
date 04/06/12								
Page 27	7 / 31							





N°rapport : 2118999/16 :3/1 indice 0 date 04/06/12 Page 28 / 31

LE BORGNE T, Service Précervation, ENVIRONNEMENT Fait à Goro le 25/11/11



ANNEXE 3 – DONNEES METEOROLOGIQUES

DONNEES METEOROLOGIQUES - MOYENNES JOURNALIERES									
Date	Precipitations	Température	Humidité	Vitesse vent	Direction du				
Date	(en mm)	moyenne (℃)	relative (en %)	(en m/s)	vent				
02/04/2012	0.0	24.4	78.6	4.4	253.8				
03/04/2012	0.1	23.5	75.7	3.8	280.4				
04/04/2012	0.0	23.0	77.4	3.2	279.2				
05/04/2012	0.1	22.0	84.6	1.7	177.9				
06/04/2012	0.1	22.1	83.3	1.5	195.0				
07/04/2012	0.0	22.1	78.5	1.4	142.9				
08/04/2012	0.0	22.9	78.4	2.4	123.3				
09/04/2012	0.0	24.8	79.9	3.8	111.3				
10/04/2012	1.9	24.0	90.3	3.2	110.8				
11/04/2012	0.0	24.0	84.2	2.9	166.7				
12/04/2012	0.0	22.8	74.1	4.2	165.4				
13/04/2012	0.0	22.2	65.7	4.5	152.1				
14/04/2012	0.0	22.6	66.2	5.0	127.1				
15/04/2012	0.4	22.7	76.8	5.6	116.3				
16/04/2012	0.7	22.9	81.3	5.9	115.2				
17/04/2012	0.1	24.4	81.4	6.5	93.3				
18/04/2012	1.2	23.6	85.0	7.1	89.6				
19/04/2012	0.0	24.1	72.9	7.3	90.4				
20/04/2012	1.1	23.1	79.7	7.2	82.9				
21/04/2012	0.1	23.5	73.8	7.3	85.4				
22/04/2012	0.1	23.3	73.4	6.8	90.4				

N°rapport : 2118999/16/3/1 indice 0
date 04/06/12
Page 29 / 31



ANNEXE 4 - RESULTATS LABORATOIRES

Dioxide d'azote mesure par echantillonneur passif

méthode d'échantillonnage: tube méthode d'analyse : Saltzmann SP01

Bureau Veritas	3		Péri	ode de	mesure		02/04/2012	jus qu'au	20/04/2012							
F-98895 Noum	ea		Date d'analy	yse: 16.	05.2012			blanc	0.007		réactif cou	leur: 18.04	.2012	taux 9°C	0.8536	ml/min
Lieu	début		fin		durée			absorpti	on brute			con	centration u	ıg/m³	moyen	écart
Code: FVTA	date	heure	date	heure	heures	code	valeur 1	code	valeur 2	code	valeur 3	valeur 1	valeur 2	valeur 3	ug/m³	stand. %
PS 28	02/04/2012	07:10	20/04/2012	07:25	432.25	24	0.014					0.5			0.5	
PS 23	02/04/2012	07:32	20/04/2012	07:50	432.30	1	0.058		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			4.9			4.9	
PS 21	02/04/2012	07:43	20/04/2012	08:00	432.28	58	0.027	***************************************		***************************************		1.8		**************************************	1.8	
PS 22	02/04/2012	07:53	20/04/2012	08:10	432.28	53	0.027	***************************************		***************************************		1.8		**************************************	1.8	
PS 1	02/04/2012	08:30	20/04/2012	08:26	431.93	52	0.022		•			1.3			1.3	
PS 2	02/04/2012	08:40	20/04/2012	08:36	431.93	49	0.029		•			2.0			2.0	
PS 24	02/04/2012	08:58	20/04/2012	08:49	431.85	34	0.083	branconomico de la composición dela composición de la composición de la composición de la composición dela composición de la composición dela composición dela composición de la composición de la composición de la composición de la composición dela composición de la composición dela composición dela composición dela composición dela composición dela composición dela comp	insectes		**************************************	7.5		**************************************	7.5	00 300000000000000000000000000000000000
PS 3	02/04/2012	09:18	20/04/2012	09:15	431.95	54	0.043	branconomico de la composición dela composición de la composición de la composición de la composición dela composición de la composición dela composición dela composición de la composición de la composición de la composición de la composición dela composición de la composición dela composición dela composición dela composición dela composición dela composición dela comp			**************************************	3.4		**************************************	3.4	00 300000000000000000000000000000000000
PS 4	02/04/2012	09:20	20/04/2012	09:19	431.98	57	0.048					3.9			3.9	
PS 5	02/04/2012	09:22	20/04/2012	09:24	432.03	8	0.042			***************************************		3.3			3.3	
PS 6	02/04/2012	09:24	20/04/2012	09:29	432.08	35	0.046					3.7			3.7	
PS 7	02/04/2012	09:30	20/04/2012	09:34	432.07	27	0.040					3.1			3.1	
PS 8	02/04/2012	09:35	20/04/2012	09:39	432.07	37	0.048					3.9			3.9	
PS 9	02/04/2012	09:39	20/04/2012	09:42	432.05	26	0.069	*				6.1			6.1	
PS 10	02/04/2012	09:42	20/04/2012	09:46	432.07	56	0.053					4.4			4.4	
PS 11	02/04/2012	09:50	20/04/2012	09:53	432.05	6	0.102					9.4			9.4	
PS 12	02/04/2012	09:55	20/04/2012	09:58	432.05	9	0.069					6.1			6.1	
PS 13	02/04/2012	10:00	20/04/2012	10:05	432.08	21	0.063					5.5			5.5	
PS 14	02/04/2012	10:12	20/04/2012	10:13	432.02	25	0.030					2.1			2.1	
PS 15	02/04/2012	10:26	20/04/2012	10:20	431.90	39	0.050					4.1			4.1	
PS 17	02/04/2012	10:56	20/04/2012	10:30	431.57	44	0.133					12.5			12.5	
PS 18	02/04/2012	11:03	20/04/2012	10:33	431.50	13	0.131					12.3			12.3	
PS 16	02/04/2012	11:15	20/04/2012	11:45	432.50	47	0.044					3.5			3.5	
PS 19	02/04/2012	11:33	20/04/2012	11:57	432.40	48	0.021					1.2			1.2	
PS 20	02/04/2012	11:43	20/04/2012	12:07	432.40	40	0.020		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			1.1			1.1	
PS 25	02/04/2012	12:02	20/04/2012	13:48	433.77	41	0.018	***************************************	•			0.9			0.9	
PS 26	02/04/2012	13:11	20/04/2012	12:30	431.32	14	0.028					1.9			1.9	
PS 29	02/04/2012	14:01	20/04/2012	13:15	431.23	59	0.023					1.4			1.4	-d
PS 27	02/04/2012	14:51	20/04/2012	14:14	431.38	31	0.019					1.0			1.0	
Blanc			SH			7	0.008					<0.4			<0.4	
CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF																

Les valeurs ne sont représentatives que pour le lieu de mesure immédiat. Conclusions pour des lieux plus éloignés sous réserve.

Limite de détection 0.4 ug/m³ 14 jours Incertitude w w w .passam.ch/products.htm

Ces données font partie d'une série de mesures à long-terme et ne peuvent pas être reproduites sans autorisation de la société de passam sa.

N°rapport : 2118999/16/3/1 indice 0 date 04/06/12 Page 30 / 31



Dioxyde de soufre mesure par échantillonneur passif

méthode d'échantillonnage: tube méthode d'analyse: chromatographie ionique SP10

Bureau Veritas Période 02/04/2012 jusqu'au 20/04/2012 F-98895 Noumea date d'analyse: 15.05.2012 blanc[ppm] volume[ml] 11.9 ml/min taux d'accumulation début quantité SO₄ [ppm] _b écart Lieu durée concentration ug/m moyen Code: FVTN heure date valeur 2 valeur 3 valeur 2 stand.9 date dezimal valeur 1 code code valeur 1 valeur 3 ug/m³ 02/04/2012 07:10 20/04/2012 07:25 432.25 0.262 <0.3 20 no detection <0.3 PS 23 02/04/2012 07:32 20/04/2012 07:50 432.30 1.077 6.7 PS 21 02/04/2012 07:43 20/04/2012 08:00 432 28 26 0.521 1.9 1.9 PS 22 07:53 20/04/2012 08:10 02/04/2012 432.28 29 0.524 1.9 1.9 20/04/2012 431.93 02/04/2012 08:30 08:26 0.373 0.6 0.6 PS 2 02/04/2012 08:40 20/04/2012 08:36 431 93 24 13 0.382 0.7 0.7 PS 24 02/04/2012 08:58 20/04/2012 08:49 431.85 0.339 0.3 0.3 PS 3 02/04/2012 09:18 20/04/2012 09:15 431.95 4 0.487 1.6 1.6 02/04/2012 09:20 20/04/2012 431.98 0.464 1.4 1.4 PS 5 02/04/2012 09:22 20/04/2012 09:24 432.03 30 0.466 1.4 1.4 02/04/2012 09:24 20/04/2012 09:29 02/04/2012 09:30 20/04/2012 09:34 1.5 2.4 PS 6 432.08 0.478 1.5 28 PS 7 0.583 432.07 2.4 02/04/2012 09:35 20/04/2012 09:39 432.07 0.602 2.6 2.6 PS 9 02/04/2012 09:39 20/04/2012 09:42 432 05 6 0.903 5.2 02/04/2012 09:42 20/04/2012 09:46 02/04/2012 09:50 20/04/2012 09:53 PS 10 432.07 8 0.675 3.2 3 2 18.3 PS 11 432.05 18.3 14 2.413 02/04/2012 09:55 20/04/2012 09:58 0.707 10 3.5 PS 13 02/04/2012 10:00 20/04/2012 10:05 432.08 1.137 PS 14 02/04/2012 10:12 20/04/2012 10:13 432.02 51 0.367 0.6 0.6 02/04/2012 10:26 20/04/2012 10:20 PS 15 34 1.102 431.90 6.9 6.9 02/04/2012 10:56 20/04/2012 10:30 431.57 46 3.489 27.6 27.6 PS 18 02/04/2012 11:03 20/04/2012 10:33 431.50 59 4.070 32.6 PS 16 02/04/2012 11:15 20/04/2012 11:45 432.50 21 0.522 1.9 1.9 PS 19 02/04/2012 11:33 20/04/2012 11:57 432.40 57 0.373 0.6 0.6 PS 20 0.407 02/04/2012 11:43 20/04/2012 432.40 49 0.9 0.9 12:07 PS 25 02/04/2012 12:02 20/04/2012 433 77 54 0.357 0.5 0.5 PS 26 02/04/2012 13:11 20/04/2012 12:30 431.32 37 0.390 0.8 0.8 PS 29 02/04/2012 14:01 20/04/2012 13:15 431.23 53 0.413 1.0 1.0 PS 27 02/04/2012 14:51 20/04/2012 431.38 14:14 45 0.411 1.0 1.0 Blanc 432.00 55 0.295 <0.3

ate d'arrivé: 9.05.2012 Incertitude de mesure www.passam.ch/products.htm

Limite de détection 0.3 ug/m³ 14 jours

Les valeurs ne sont représentatives que pour le lieu de mesure immédiat. Conclusions pour des lieux plus éloignés sous réserve. Ces données font partie d'une série de mesures à long-terme et ne peuvent pas être reproduites sans autorisation de la société de passams a

N°rapport : 2118999/16/3/1 indice 0
date 04/06/12
Page 31 / 31

M. H.